



Ensemble,
Construisons votre avenir



La mission locale : un lieu incontournable pour l'insertion des 16-25 ans

Vous êtes sans emploi ? Avec ou sans formation ? Vous voulez rebondir mais vous ne savez pas à quelle porte frapper ? Vous ignorez à quelles aides vous avez droit ? Entièrement centrée sur l'insertion des 16-25 ans, la mission locale peut vraiment vous aider.

Si vous êtes déscolarisé ou si vous vous sentez perdu, la **mission locale** est l'une des premières portes à laquelle frapper. En effet, la vocation des missions locales - il y en a dans toute la France - est de **recevoir tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés d'insertion.**

Si vous voulez reprendre une formation ou trouver un emploi, vous pourrez y trouver d'abord une oreille attentive à vos envies et projets professionnels. Ensuite on pourra vous y proposer un large éventail d'aides, allant de **l'orientation à la remise à niveau en passant par la formation et jusqu'à des offres de stages ou d'emplois.**

Mais la mission locale peut aussi vous renseigner sur **vos protection sociale, votre mobilité** ou encore **vos recherche de logement.** Le gros avantage de la Mission Locale est de **centraliser toutes les informations sur les nombreux dispositifs pouvant aider les jeunes.**

D'abord un lieu pour faire le point

Il arrive de ne pas savoir quel chemin professionnel emprunter. Si vous hésitez ou que vous avez connu des échecs, rassurez-vous. Il n'est pas toujours facile de faire des choix ou de trouver sa voie.

La mission locale est là pour vous aider à y voir clair dans votre orientation. Vous pourrez y **rencontrer un conseiller pour des entretiens individuels.** Il vous sera également possible de participer à des **ateliers collectifs consacrés à l'orientation** et durant lesquels la Mission Locale vous donne **de nombreuses informations sur les métiers** qui peuvent vous intéresser. Vous avez déjà une idée de métier ou de secteur qui vous tenterait ? Les conseillers peuvent vous proposer un stage ou une visite pour vous aider à confronter votre projet à la réalité du terrain.

Reprendre une formation

Si vous êtes **sans formation** ou que vous avez pour projet de **vous réorienter**, la mission locale peut également vous apporter une aide précieuse. Si vous envisagez, par exemple, de **vous former à un métier en alternance**, la mission locale a généralement des partenariats intéressants avec les centres de formation.

Elle propose notamment des **parcours d'accompagnement à la recherche de contrats d'alternance ou des formations qualifiantes.**

Vous pouvez également être orienté vers différentes formations, plus ou moins longues, dans le but de **vous remettre à niveau** avant de vous lancer sur une nouvelle voie. Si vous avez décroché des études et que vous manquez de base, la mission locale peut vous orienter vers **des lieux de formation adaptés comme l'École de la 2^{ème} Chance (E2C) ou des internats comme les EPIDE.**

Un tremplin vers l'emploi : aide au CV, offres d'emploi, accompagnement

La mission locale vous apporte son soutien à tous les stades de votre recherche d'emploi. De **l'identification de vos compétences** à la **rédaction de votre CV** et à la préparation de votre **entretien d'embauche**, vous pouvez bénéficier de nombreux conseils.

Les conseillers connaissent bien les entreprises locales et peuvent donc **vous renseigner sur les secteurs qui recrutent** et vous proposer **des offres d'emploi récentes**.

C'est aussi la mission locale qui gère **les contrats spécialement réservés aux jeunes** qui permettent d'acquérir une première expérience professionnelle.

Vous pourrez également signer un **Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)** qui peut durer jusqu'à 24 mois. Après un diagnostic initial, vous établirez avec votre conseiller un plan d'action pour les mois à venir. Le PACEA peut également donner droit sous conditions à **une allocation financière ponctuelle** dont le montant annuel ne peut excéder trois fois le RSA.

Les jeunes en grande difficulté, eux, peuvent bénéficier de la **Garantie Jeunes** : un **accompagnement d'un an** intensif et personnalisé comprenant ateliers, entretiens, expériences professionnelles et formations, assorti d'une **allocation financière équivalente au RSA**.

Devenir volontaire

Le service civique permet aux 16-25 ans d'allier **expérience professionnelle et engagement citoyen**. Pour certains, c'est une première étape pour **reprendre confiance en soi et retrouver une motivation**. Pour d'autres, la mission permet de **tester un métier** ou de découvrir un milieu professionnel **auquel ils n'avaient pas pensé**. Pour d'autres encore, c'est l'occasion de **vivre une expérience solidaire**, de **faire des rencontres**, d'apprendre à **travailler en équipe** avec des personnes très différentes...

Partir à l'étranger

Si ce n'est pas son objectif central, la mission locale peut aussi bien être **une porte ouverte vers l'étranger**. **Stages, voyages humanitaires, formations, services civiques...** Il existe de nombreuses opportunités pour vous offrir une expérience à l'étranger, particulièrement valorisée par les employeurs.

Elle peut vous mettre en relation avec une association spécialisée dans le départ des jeunes à l'étranger. Quitter la France et votre environnement actuel peut vous permettre de prendre un nouveau départ !

Un soutien social : logement, permis, santé...

Au-delà de votre insertion professionnelle, **la mission locale** s'appuie sur un large réseau de partenaires qui peuvent vous aider à résoudre une difficulté bien précise. Le but est de favoriser votre installation dans **une vie stable**, en même temps que votre **insertion professionnelle**.

Aide financière

Vous êtes dans **une situation financière difficile** et votre famille ne peut pas vous aider ? Votre conseiller peut, par exemple, vous aider à remplir un dossier pour bénéficier du **Fonds d'Aide aux Jeunes (Fdaj)**, géré par le département.

Santé

Les conseillers peuvent aussi vous aider concernant votre protection sociale. Si vous signez un PACEA, vous bénéficierez de fait de l'assurance maladie. Sinon, votre conseiller peut vous aider à faire les démarches vers l'obtention de **la couverture maladie universelle (CMU)**. Si vous êtes inscrit à la mission locale, vous pouvez également bénéficier d'**un bilan général ou psychologique**.

Logement

La mission locale peut vous renseigner sur vos droits et les différentes solutions qui peuvent vous permettre de **prendre votre autonomie**.

Permis

Des aides pour **passer et financer votre permis** vous sont également proposées, ainsi que pour financer vos **trajets en transports en commun**, avec les chèques mobilité.

Culture

La mission locale peut aussi renseigner sur les opportunités culturelles et les événements auxquels vous pouvez participer.

Où trouver la mission locale ?

La mission locale sud essonne intervient dans les communautés de communes de "l'Etampois sud Essonne" et "d'Entre Juine et Renarde".

Venez nous rencontrer du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (fermé le jeudi après-midi) à Etampes au 76 rue Saint Jacques (face au petit théâtre)

Téléphone : 01 69 92 02 02 – Mail : mission.locale@mlse-mlidf.org

Des permanences sont aussi réalisées régulièrement à Angerville (« Espace Simone Veil » 13 Avenue du Général Leclerc) et à Etréchy (24 rue Jean Moulin).



La mission locale sud essonne est en ligne sur <http://mlse.eklablog.fr>

Inscription tous les jours sans rendez-vous.

De quoi avez-vous besoin pour vous inscrire ? Il vous faudra dans la plupart des cas fournir **les documents suivants** :

- Une pièce d'identité ou un document vous autorisant à exercer une activité salariée (obligatoire)
- Votre attestation de sécurité sociale ou CMU (souhaitée)
- Une inscription Pôle emploi (souhaitée)
- Un CV et une lettre de motivation (souhaités)

Après tout cela, n'hésitez plus. Mais attention : si votre première visite vous semble inutile ou décevante, que l'accueil est long (vous devez attendre, vous avez l'impression qu'on ne s'intéresse pas à vous), il serait dommage de ne pas aller plus loin : il faut parfois un peu de temps pour se familiariser avec un lieu et établir un contact.

L'enjeu est important, alors ne vous découragez pas. Revenez une deuxième fois et effectuez les démarches que l'on vous demande. Comme souvent, c'est le premier pas le plus difficile mais ensuite, vous pouvez voir s'ouvrir pour vous de nouveaux horizons. N'hésitez pas car votre avenir en dépend.